

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 1154104

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5771

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ATMANI

Quafae 173933

Date de naissance : 21.01.1960

Adresse : 101 Bd Moulay Youssef

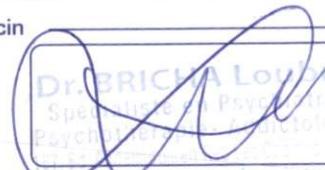
Casablanca

Tél. : 0671271657

Total des frais engagés : 1654,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Quafae Allal

Age : / /

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ADP et ALD

Pathologie : / /

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : / /

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 28.8.2023

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : / /

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/08/23			1000.00	Dr. BIRCHA Houbani Spécialiste en Psychiatrie Psychotérapie - Addictologie 167, Bd Abdellatif Ben Khedda - Casablanca T 0524 22 11 11

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Chasseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZIRAOUI Dr. HIRCHI Maria 236, Bd. Ziraoui N°18 - Casablanca T 0524 22 11 11 INPE 092058460	28/08/23	1254.10

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**ODF PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# Docteur BRICHA Loubna

## Psychiatre - Psychothérapeute

- Psychiatrie de l'adolescent
- Psychiatrie de l'adulte
- Psychothérapies
- Addictologie



الدكتورة بريشة لبني

اختصاصية في الأمراض النفسية والعصبية

- الطب النفسي للمرأهفين

- الطب النفسي للكبار

- المعالجة النفسية

- علاج الإدمان

28/08/23

Casablanca, le

1/ Mme OUAFAE ATMANI

192.10.2  
190.70.2

1/ Sero plex 10 mg /Sepralex  
1/ 5

PHARMACIE ZIRAOUI  
Dr. BRICHA Loubna  
236, Bd. Ziraoui N°18 - Casablanca  
Tél: 07 00 59 90 19

2/ Seroq - et 25 mg  
1/ 5

150,60 x 3 : - 0 - 1

3/ Anxiol 6 mg  
1/ 5

36.70 1/4 an besoin

— de 3 mois.

INPE

1254.10 092058460

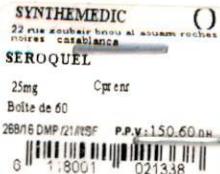
236, Bd. Ziraoui N°18 - Casablanca  
Dr. BRICHA Loubna  
Tél: 07 00 59 90 19  
PHARMACIE ZIRAOUI  
Dr. BRICHA Loubna  
Spécialiste en psychiatrie  
Tél: 07 00 59 90 19

192,10

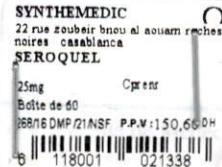
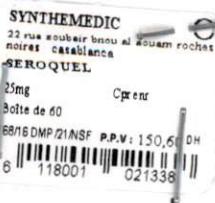
192,10

190,20

NUMÉR



AstraZeneca



36,00